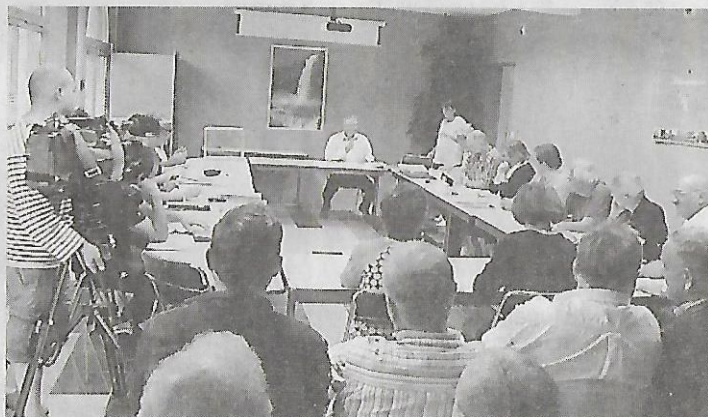


> SALLES-LA-SOURCE

La cascade a gagné sa liberté

C'est avec 11 voix pour l'arrêt définitif de l'exploitation contre 8 voix pour la continuation de l'exploitation que le conseil municipal de Salles-la-Source, par un vote à bulletins secrets, a mis fin à l'exploitation de la microcentrale. Un peu plus de 20 personnes assistaient à ce conseil municipal historique. Le premier vote avait réuni tous les conseillers présents (15 sur 19, les absents ayant donné leur pouvoir) dans l'approbation unanime des modalités de détermination de la redevance d'occupation du domaine public. Après la lecture des deux propositions de délibération sur



La séance historique de ce conseil municipal commence sous l'œil de la caméra de «France 3». / Photo DDM

l'avenir de la cascade par le maire Jean-Louis Alibert, quelques échanges portant essentiellement sur les questions fi-

nancières et de sécurité ont eu lieu. L'appel à un vote en conscience a été formulé par les tenants de chaque partie avant

que chaque conseiller passe par ordre alphabétique dans l'isoloir installé dans un coin de la salle. La tension palpable tout au long de la réunion a atteint son comble au moment du dépouillement, jusqu'à la proclamation des résultats saluée par les applaudissements de la très grande majorité des personnes présentes. Celles-ci quittant la salle pour se rassembler devant la mairie ont pu partager leurs émotions : la joie et le soulagement, le sentiment d'avoir vécu un moment historique.

Elles ont exprimé aussi l'envie de porter leur énergie sur les nouveaux projets à partager pour Salles-la-Source.